



L'INFLEXIBLE

*Le journal souvent
imité, jamais égalé*

29 nov. 2006
09:01:00

Mensuel informatif et décalé

Numéro 93

Temps de Trajet : enfin une application pour tous !

COSTUMING



Chaque jour,

26 minutes
de trajet

ADVENTURE



COSTUMING



Chaque jour,

20 minutes
de trajet

PARKING



COSTUMING ➔ **Discoveryland : 26 minutes de trajet !**

COSTUMING ➔ **Frontierland : 20 minutes de trajet !**

COSTUMING ➔ **Main Street : 16 minutes de trajet !**

C a y est, c'est fait ! Le nouvel avenant à l'accord 35h00, mis à la signature le 1er décembre prochain, outre le fait de supprimer totalement la référence aux 12h00 notamment pour les Guest Flow, valide enfin le principe du temps de trajet pour tous les salariés opérationnels des parcs et du DLH. En un mot, toute la population des secteurs concernés percevra donc dès le 1er avril 2007 (non non ce n'est pas une blague) les effets de la seule action de la CFDT sur le dossier « Temps de Trajet ».

Et oui, c'est à la seule détermination de la CFDT et suite au dépôt en reconnaissance de quelques 200 salariés de leur temps de trajet (et sa rétroactivité sur 5 ans) aux Prud'hommes de Meaux que la Direction de l'entreprise s'est vu contrainte de devoir appliquer cette mesure du cas par cas à l'ensemble des salariés concernés.

Une action militante et syndicale que la CFDT s'enorgueillie d'avoir mené et emmené à terme. Une vraie leçon de syndicalisme pour nombres d'Organisations Syndicales claquemurées dans leur bureau.

LA CFDT
PARTOUT
AVEC
VOUS

SECTION SYNDICALE C.F.D.T.
Eurodisney S.A.S./S.C.A./E.D.S.C.A./E.D.S. B.P. 100 Bât. Brother Bear
77 777 MARNE LA VALLEE CEDEX 04
[Syndicat de l'Hôtellerie, du Tourisme et de la Restauration Ile de France]

POUR NOUS CONTACTER
8322
01 64 74 48 57
Fax : 01 64 74 48 76
E.Mail : Inflexible30@hotmail.com

La CGT, le SIPE et la CFE-CGC, trois « organisations syndicales » complices qui ne méritent vraiment pas que vous leur accordiez votre confiance et vos suffrages !

À juste titre le tribunal de Grande Instance de Meaux condamnait le 06 octobre dernier la Direction et les Organisations Syndicales CGT, SIPE et CFE-CGC qui contestaient le droit d'opposition formulée notamment par la CFDT. Une opposition qui se refusait entre autre à la mise en application de l'avenant 35h00 qui légalisait la journée de 12h00 de travail pour tous ou édictait comme raisonnable « *le fait pour un cadre autonome de travailler au plus 12 heures par jour et 50 heures par semaine, sans que cette référence ne constitue une quelconque introduction de limitation horaire [...]* ».

Condamnée collégalement, la Direction, inévitablement contrainte, décide alors d'ouvrir une nouvelle négociation sur le temps de travail où elle annonce d'emblée retirer la mesure concernant les 12h00 et la référence aux 50 heures pour les cadres. Et dire que la CGT, le SIPE et la CFE-CGC avaient signé considérant ces mesures bonnes pour les salariés et leur pouvoir d'achat.

Conjointement à celle-ci, et suite à la grève massive des salariés mi-septembre, le plan salaire 2007 fait lui aussi l'objet d'une négociation anticipée (la CFE-CGC ne s'est pas associée déclarant même en séance du comité d'entreprise du 12 septembre par la voix inaudible de Richard Leclerc que « *nous avons appelé notre collègue présent sur le parvis : le mouvement semble s'essouffler [...]* »).

Il faut dire que les mesures précédentes (signées là aussi par la CGT, le SIPE, la CFE-CGC mais aussi FO) appliquées au 1er juillet 2006 représentaient 15 euros brut d'augmentation par salariés - à l'exception des coefficients 225 à 520 - et avalisaient de fait le gel des salaires pour la 3ème année consécutive et de ces mêmes minima. Impensable !

Depuis, il faut dire que les revendications soutenues principalement par la CFDT améliorent considérablement les conditions de travail et de rémunérations des salariés de l'entreprise.

Ainsi, l'exercice du droit d'opposition et la grève de mi-septembre auront permis de bénéficier :

Augmentation générale de tous les minima des coefficients 150 à 520. Avec la CGT, le SIPE, FO et la CFE-CGC c'était le gel de ceux-ci depuis 3 années déjà !

Augmentation générale de 50 euros bruts pour les coefficients 150 à 215. Avec la CGT, le SIPE, FO et la CFE-CGC c'était 15 euros bruts !

Augmentation générale des coefficients 220 à 280 de 30 euros bruts + 2% d'augmentation individuelle. Avec la CGT, le SIPE, FO et la CFE-CGC c'était le gel des salai-

res et ce depuis 3 années déjà !

Augmentation générale des coefficients 300 à 360 de 20 euros bruts + 2% d'augmentation individuelle. Avec la CGT, le SIPE, FO et la CFE-CGC c'était le gel des salaires et ce depuis 3 années déjà !

Refonte de la prime d'ancienneté dorénavant calculée en % du salaire de base de chaque salarié et création d'une tranche supplémentaire à 15 années d'ancienneté. Avec la CGT, le SIPE, FO et la CFE-CGC : rien !

Création d'une prime dite Split Shift de 8 euros par jour lorsque le salarié opérationnel est affecté sur 2 lieux de travail différents placés sous l'autorité de 2 managers différents. Avec la CGT, le SIPE, FO et la CFE-CGC : rien !

Revalorisation de 3% des primes parrainage CRO, tutorat, astreinte, événements spéciaux, diagnostic infirmier, froid artificiel, ou nuit. Avec la CGT, le SIPE, FO et la CFE-CGC : rien !

Intégration dans le salaire de base : de la prime d'équipe Maintenance Parcs et Hôtels d'un montant de 90 euros bruts et de la prime équipe pupitreurs informatiques d'un montant de 72 euros bruts. Avec la CGT, le SIPE, FO et la CFE-CGC : rien !

WWW.CFDT-DISNEY.ORG

Désormais, retrouvez vos n° de l'Inflexible en téléchargement sur notre site.
Nom d'utilisateur: **castmember** Mot de passe: **maihama**



Brèves de complexes

Préférence nationale

Lors d'une récente réunion du comité de reclassement, le représentant du SIPE (ex CSL), Frédéric Balluet, a demandé si le salarié, à qui l'on proposait une formation dans l'attente de son rétablissement, « est français ». Sans commentaire aucun.

Le Der des Der

Nicolas Golinski, senior manager Parcs Opérations, est parti le 11 novembre dernier. Afin de fêter cela, le gouvernement d'entreprise a décidé que ce jour serait désormais férié.

Fast Parking

Au Parking, afin d'éviter les « back up » (embouteillages) devant les caisses, l'ordre est donné de laisser passer une dizaine de voitures sans payer pour désengorger la file d'attente. Si les actionnaires savaient cela !

Le bal des ambassadeurs

Alors qu'en 2005 il n'y avait pas eu de nomination de nouvel ambassadeur, en 2006 il y a eu deux élus : un homme et une femme. Peut être pense t'on ainsi garantir la survie de l'es-pèce ?

Bars parallèles

Le CHS-CT du Disney Village a lancé une étude sur les risques psychologiques au travail. C'est normal : depuis 1992, c'est au « Sports Bar » qu'il y a le plus de Pressions.

Question au comité d'hygiène :

Bonjour. J'ai reçu chez moi la profession de foi de la CGT. Après l'avoir lu, j'ai immédiatement été pris de vomissements. Est-ce une maladie professionnelle ?

Réponse du comité CFDT :

Si vous êtes adhérent CGT ou si vous votez pour eux, ça peut le devenir. Consultez alors un médecin.

Questions sans réponse :

Salut, je suis Christophe. J'ai entendu dire que le budget du comité d'entreprise géré par la CGT est de 2 millions d'euros annuels. Moi, je n'ai eu qu'un bon cadeau de 40 euros en un an. Où passe le reste de l'argent ?

Réponse de la rédaction : Cher Christophe, ça fait plus de trois ans que la CGT « gère » la trésorerie du C.E.. Ils ont engagé des dépenses à très fort « Impact » sur les finances du comité. Cela a fatalement un « Impact » sur ce que nous, salariés, percevons en retour. Mais, il y a une solution : le 7 décembre, chaque vote contre la CGT aura un « Impact » sur la future gestion du C.E.

Question de Julie : Bonjour, j'ai acheté un sandwich chez « Ritazza » la semaine dernière. Il était si dur que j'ai failli perdre deux dents. La caissière m'a dit que c'était normal parce qu'ils durcissaient depuis le matin au froid. Est-ce que les frais de dentistes seraient remboursés par l' AGRR ?

Réponse de la rédaction : La CFDT a été exclue en 2004 de la commission sur la restauration d'entreprise. En effet, depuis que la... CGT dirige le C.E., ce sont eux qui doivent veiller à la qualité des prestations mais ils ne vont pas aux réunions. Donc... le 7 décembre, ayez une dent contre eux.

GRAND JEU SANS RIEN A GAGNER

	OUI	NON
■ Trouvez vous normal que la CGT signe pour 12 heures de travail par jour (soit 14h30 de présence)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
■ Trouvez vous normal que la CGT signe en février 2006 pour seulement 15 euros d'augmentation tout en continuant à demander officiellement aucun salaire en dessous de 1500 euros ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
■ Est ce logique que la médiathèque du comité d'entreprise qui loue des DVD et des CD ait été déménagée loin des opérationnels vers Baloo ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
■ Pensez vous qu'un comité d'entreprise qui finisse son budget annuel avec près de 100000 euros de déficit est bien géré ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
■ Trouvez vous normal que la CGT ait signé l'accord sur le HAT (trois métiers payés au SMIC) tout en continuant à demander officiellement aucun salaire en dessous de 1500 euros ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
■ Pensez vous qu'il soit normal que seule la CFDT se batte au tribunal depuis 2005 pour obtenir le paiement rétroactif du temps de trajet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
■ Trouvez vous logique qu'un syndicat des travailleurs (la CGT) signe un accord qui prévoit la perte d'un semaine d'affichage des plannings ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
■ Trouvez normal que la CGT à la tête du comité d'entreprise depuis 2003 ait supprimé les mercredis récréatifs pour les enfants des castmembers ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
■ Est ce bien que la CGT ait supprimé les permanences du Comité d'entreprise ouvertes le samedi à destination des centaines de salariés Part Time ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SI VOUS AVEZ UNE MAJORITE DE CROIX "NON" :
votre CFDT le 7 décembre pour mettre fin au désastre.
SI VOUS AVEZ UNE MAJORITE DE CROIX "OUI" :
c'est inexplicable....

Comme de vulgaires malfrats, les salariés d'Eurodisney ont été fichés

Le 17 mai dernier, le parquet de Meaux requérait le placement sous mandat de dépôt, dans le cadre d'une information judiciaire pour « corruption » et « violation de secret professionnel », de 2 anciens gendarmes, reconvertis dans les enquêtes privées, soupçonnés d'avoir effectué des milliers de consultations illicites des fichiers confidentielles STIC et JUDEX pour le compte de la sociétéEURODISNEY !

Et oui, vous avez bien lu, Eurodisney payait des détectives privés pour faire étudier les dossiers de centaines de postulants voire plus éventuellement.

La Direction de l'entreprise confirme que « par le passé, dans le cadre du processus de recrutement des salariés, certaines vérifications concernant la passé judiciaire de nouveaux salariés par une entreprise extérieure avaient été mises en place ».













Un « processus de recrutement » effectué en totale infraction avec la loi par des détectives privés mais pourtant bel et bien

rémunéré par l'entreprise. Un point que cette dernière omet d'écrire.

Face à ce qui pourrait s'apparenter à la création d'un vaste processus de fichage des salariés, véritable machine à exclure sans raison des candidats à un emploi pérenne, la CFDT s'est tout naturellement associée à la plainte qui s'en est suivie et qui, n'en doutons pas, détaillera tous les éléments de ce réseau comme les « collaborateurs » associés à cette infraction. Partie civile dans cette plainte, la CFDT qui a eu accès à la totalité du dossier à ainsi pu découvrir l'ampleur du désastre, des manœuvres illicites utilisées mais plus gravement les noms de ceux qui ont initié l'ensemble de ce capharnaüm et qui pour certains ont encore tendance à traîner leur guêtre au sein de l'entreprise... Alors, un bon conseil, méfiez-vous de certains bonjour ...

P.S. : dans notre prochain numéro, nous vous communiquerons bien évidemment quelques détails plus précis sur les procédés utilisés et vous livrerons les noms de quelques protagonistes. Va y avoir des surprises....

LE JEUDI 7 DECEMBRE,
DEUXIEME TOUR DES ELECTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL
PARC OPERATIONS

<p>Jeudi 7 Déc. 2006 Cfdt</p> <p>MAURICE</p>  <p>Guest Flow</p>	<p>Jeudi 7 Déc. 2006 Cfdt</p> <p>SEBASTIEN</p>  <p>Ticketing</p>	<p>Jeudi 7 Déc. 2006 Cfdt</p> <p>NATALIA</p>  <p>Ticketing / Flow</p>	<p>Jeudi 7 Déc. 2006 Cfdt</p> <p>FREDERIC</p>  <p>Adventureland</p>
<p>Jeudi 7 Déc. 2006 Cfdt</p> <p>CRISTINA</p>  <p>Tapis Volants</p>	<p>Jeudi 7 Déc. 2006 Cfdt</p> <p>ANTHONY</p>  <p>Star Tours</p>	<p>Jeudi 7 Déc. 2006 Cfdt</p> <p>PAUL</p>  <p>Parking / Flow</p>	<p>Jeudi 7 Déc. 2006 Cfdt</p> <p>ELEUTHERE</p>  <p>Fantasyland</p>
<p>Jeudi 7 Déc. 2006 Cfdt</p> <p>RICARDO</p>  <p>Steam Train</p>	<p>Jeudi 7 Déc. 2006 Cfdt</p> <p>FATIMATA</p>  <p>Main Street Propreté</p>	<p>Jeudi 7 Déc. 2006 Cfdt</p> <p>PHILIPPE</p>  <p>Small World</p>	<p>Jeudi 7 Déc. 2006 Cfdt</p> <p>ISABELLE</p>  <p>Passeports Annuels</p>

PARTOUT VOTEZ Cfdt
DES THÉÂTRES - DES OCTOPES

<p>VOTEZ !</p>	<p>1er COLLEGE FOOD RESTAURATION</p>	<p>Cfdt Eurodisney second tour ELECTIONS</p>	<p>1er COLLEGE BOUTIQUES ENTREPOTS - PHOTOGRAPHES</p>
	<p>TITULAIRES : Joëlle Massey Aminata Keita Kader Sidibe Codou Seck</p> <p>SUPPLEANTS : Aurélie Mavoungou Nuno Bandarra Laurence Lamart Akmet Maison</p>		<p>Rudy Colle David Pinard Sylvie Belhassen Gonzalo Quitral</p> <p>Johann Fritsch G. Malcheff Olivier Gilbert</p> <p>et aussi : Bruno Larrayadiou Vincent Douchet Stéphane Viret Michel Gomes</p>